



01/10/2022

ACCESSIONS - RETROGRADATIONS SAISON 2022/2023

Février 2023

CHAMPIONNAT U13 LIGUE
60 EQUIPES (6 x 10)

Accèdent de
district

60



Fin de saison 2022 - 2023

CHAMPIONNAT U13 LIGUE
60 EQUIPES (6 x 10)

**Aucune
accession**

**U14
Ligue**

REPARTITION PAR DISTRICT - U13 REGIONAL - 2022/2023

District	Licenciés U11-U12	Nbe d'équipes	Nbe d'équipes à mi-saison (60)
16	901	3,48	3
17	1473	5,70	6
19	605	2,34	2
23	210	0,81	1
24	954	3,69	4
33	4217	16,31	16
40	1092	4,22	4
47	766	2,96	3
64	1977	7,65	8
79	1252	4,84	5
86	1160	4,49	4
87	908	3,51	4

1/ Organisation Générale

La Commission Régionale des Compétitions Jeunes est chargée de la gestion de ce championnat.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F. et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine sont applicables à cette compétition, sauf particularités précisées dans ce règlement.

Participent à ce championnat, en Février 2023 les 60 équipes réparties selon le tableau de répartition annoncé ci-dessus

Cette compétition se déroule par matches « aller » à partir du mois de Février avec 6 poules de 10 clubs.

Peuvent participer à ce critérium U13 :

- les joueuses de catégorie d'âge U14F,
- les joueuses et joueurs de catégorie d'âge U13F et U13
- les joueurs de catégorie U12
- les joueurs de catégorie d'âge U11 (maximum 3). Ces derniers doivent remplir les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F. pour participer aux rencontres

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

2/ Accessions – Rétrogradations

Accession des équipes U13 au championnat régional U14 Ligue

L'AG de la LFNA du mois de Juin 2022 a décidé de ne plus déterminer le football joué à 11 (U14...) à partir du football joué à 8. Il n'y aura donc aucun principe d'accession entre les championnats U13 vers le U14 Ligue.

Les engagements en U14 Ligue seront donc libres et soumis à de pré requis incontournables :

- **Avoir été engagé dans un championnat U13 Ligue.**
- **Avoir été engagé dans un championnat U13 1^{er} Niveau Départemental dans la dernière phase.**

Des règles financières sont portées à la connaissance des équipes qui souhaiteront s'engager en U14 Ligue pour la saison 2023/2024 et qui remplissent les pré requis incontournables énoncés ci-dessus.

Des amendes seront débitées à tout club dont l'entraîneur principal indiqué sur la FMI n'aura pas le diplôme minimum requis à savoir un CFF2, **sans formalité préalable** de la part de la CR STATUT DES EDUCATEURS.

Les montants des forfaits seront aussi conséquents pour inciter les clubs à s'engager concrètement, avec un effectif suffisant pour terminer ce championnat U14 Ligue.

3/ Calendrier et Heure des matches

- période hivernale du 15 novembre au 15 février : 15h00
- en dehors de cette période : 15h30
- Lever de rideau : 13H00 ou 13H30

4/ Ballons

Taille 4

5/ Dispositions particulières

a) Remplacement des joueurs

Les joueurs remplacés peuvent à nouveau entrer en jeu en application de l'article 24 A des R.G. de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

b) Terrain

- Le terrain doit correspondre à un demi- terrain de football à 11 réalisé dans les conditions prévues à l'annexe 1-2 du Règlement des Terrains et Installations sportives.

- la surface de réparation est de 26 mètres de large (10 mètres de part et d'autre des poteaux de buts) sur 13 mètres dans le sens longitudinal du terrain.

c) Nombre de joueurs (ses)

- une équipe se compose de huit (8) joueurs (ses) et de quatre (4) remplaçants(es)

- une équipe présentant moins de 7 joueurs (ses) sera :

- déclarée battue par forfait si le fait est constaté avant le début de la rencontre

- déclarée battue par pénalité si le fait survient en cours de partie.

d) Lois du jeu

Les dispositions des lois du jeu du football à 11 s'appliquent à cette compétition en particulier les règles du hors-jeu (à partir du milieu de terrain).

e) durée des matches

- 2 mi-temps de 30 minutes

- une pause « coaching » de 2 minutes à la 15^{ème} minute de chaque période doit être observée.

Nota : la participation au championnat U13 Critérium Régional n'est autorisée que pour une seule équipe par club.
